



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 16 juin 2025

Présidence M. Mme Nehla MEIER

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 2/2025 du 3 mars 2025
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'accepter le Règlement Général de Police (RPG) tel qu'annexé au préavis
2. D'annuler tous les précédents règlements de police
3. De prendre acte de la directive municipale concernant les dénonciations, amendes et autorisations en relation avec le règlement général de police.

Ainsi délibéré en séance du 16 juin 2025

Extrait fait à Denges le 17 juin 2025

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

La Présidente


N. Meier



La Secrétaire


F. Palpacuer